

© 24 Heures; **04.09.1999**

VAUD

Qui donc a peur des idées folles?

La **Constituante** a procédé hier à une journée de brainstorming, c'est-à-dire, en français moins branché, de remue-méninges. L'initiative mérite d'être saluée. Quoi de plus nécessaire, dans un canton empêtré dans des traditions et des moeurs politiques qui ne font plus sens, que de préciser ses idées, même les plus folles, de les conforter ou de les infléchir au contact des autres, bref de laisser vagabonder son esprit.

Mais cet exercice salutaire devait-il se limiter aux seuls **constituants**? Bizarrement, c'est ce qu'ont décidé les organisateurs de cette journée inédite, très soucieux de ne pas inhiber les **constituants** peu habitués à la présence de la presse.

L'usage veut qu'une dynamique de groupe soit confidentielle pour réussir. Mais une thérapie pour élus du peuple doit-elle forcément répondre aux mêmes règles? Nous ne le pensons pas.

D'abord parce qu'il n'y a pas que les **constituants** qui ont besoin d'un vaste brainstorming débridé, mais que toute la société vaudoise pourrait en tirer avantage. La presse aurait pu rapporter des idées folles, incongrues, idiotes? La belle affaire. C'est à cause des idées reçues que ce canton s'est retrouvé en crise au début des années nonante. Qui osera se moquer dès lors d'une proposition mal formulée par un non-initié?

Mais surtout, depuis l'élection de février dernier, nombre de **constituants** ont fait part de leur double souhait d'être à l'écoute de la population et d'instaurer plus de transparence. Ces belles promesses printanières sont-elles déjà des feuilles mortes, alors que l'Assemblée n'a pas encore commencé ses travaux?

Le huis clos n'est que rarement l'allié du débat démocratique. Il appartient à un autre âge, celui que les **constituants** semblaient avides de chasser.

Chantal Tauxe

Lire en page 15

© 24 Heures; **04.09.1999**

VAUD

DORIGNY : SÉANCE DE REMUE-MÉNINGES À LA CONSTITUANTE

La démocratie... à huis clos

Phénomène de mode? Hier, les 180 Vaudois chargés de réécrire le texte fondamental ont entamé leurs travaux par une grande séance de «brainstorming».

JEAN-MARC RAPAZ

Il est loin le temps des belles promesses électorales. La plupart des candidats à la **Constituante** promettaient alors de chercher, par tous les moyens, à associer le plus largement les Vaudois à leurs futurs travaux. On parlait alors de séances publiques dans les arènes d'Avenches, du Théâtre Barnabé ou de la Fête des Vignerons. Finalement, l'assemblée a entamé ses travaux, hier, par une séance... à huis clos. A Dorigny, durant toute la journée, les quelque 150 **constituants** présents, sur les 180 élus, se sont livrés à un exercice très à la mode en cette fin de siècle: le brainstorming (littéralement tempête des cerveaux).

Des tonnes d'idées

Que sortira-t-il de ce grand remue-ménages? On ne le saura pas avant le 1er octobre, date de la prochaine séance plénière. D'ici là, une synthèse de toutes les idées surgies de ce grand brassage sera réalisée. Et des idées, on en attendait des tonnes et des tonnes hier. Les **constituants** étaient réunis par groupes de huit. La composition de chaque cellule était organisée par tirage au sort afin d'éviter les regroupements spontanés entre gens du même parti.

Le bon plan consistait plutôt à mélanger les individus pour avoir un véritable échange d'idées. Pour favoriser encore plus l'éclosion de propositions novatrices, une quarantaine de **constituants** ont suivi la semaine dernière un cours dispensé par un consultant, le français Marcel Devaux (lire encadré), afin de pouvoir animer les groupes. Cinq grands thèmes étaient proposés comme base de débats: l'organisation territoriale et la réduction du nombre de communes; les droits et devoirs fondamentaux; les autorités cantonales; les droits politiques (y compris pour les étrangers?); le rôle et les tâches de l'Etat.

Confidentialité ou pas?

Reste à savoir si cette journée de débats méritait vraiment la confidentialité et d'abord, qui a pris la décision du huis clos. Personne en particulier, à en croire Francine Crettaz, secrétaire de la **Constituante**, «la décision s'est imposée d'elle-même à partir du moment où il a été accepté de faire un brainstorming». Ami de Marcel Devaux et organisateur de cette journée, le **constituant** Jacques Zwahlen, élu sur la liste des Verts, est catégorique sur la question du huis clos: «C'est impératif si l'on veut que les gens puissent vraiment s'exprimer librement.»

«On jugera du résultat final dans les mois à venir, dit Marcel Devaux. Mais d'après ce que j'ai pu observer dans tous les groupes de travail, la participation et l'ambiance étaient vraiment exceptionnelles. Les discussions étaient très riches.»

Interdit de critiquer

BRAINSTORMING Libre cours à l'imagination.

Pour réussir son brainstorming, encore faut-il procéder avec méthode, prévient Marcel Devaux. Et de proposer la méthode Osborn du nom de son inventeur. En quoi cela consiste-t-il? Les règles du jeu sont simples. Il faut tuer dans l'oeuf la peur du ridicule et éliminer la crainte de la réprimande. Dès lors, dans les groupes de travail, toute critique est interdite. Il ne faut pas porter de jugement de valeur sur les propositions des uns et des autres: toutes les idées sont valables. «A ce stade, c'est la quantité et non la qualité des idées qui prime.» Toutes les suggestions sont donc prises en compte et inscrites. Ce n'est que par la suite que l'on triera

le bon grain de l'ivraie. «Mais au cours du brainstorming lui-même, on ne prend aucune décision, souligne le Français, c'est le libre cours à l'imagination.»

J.-M. R.

Une méthode qui sert aussi à créer des thermos...

POINTS DE VUE Les avis sont partagés sur la pertinence d'utiliser le brainstorming en politique.

Une mode? Assurément. Depuis quelques temps, l'Etat expérimente beaucoup la dynamique de groupe. Les récents débats de la table ronde ont démarré avec des séances de brainstorming. Dans un autre genre, le Conseil d'Etat a fait à appel à un psychologue conseiller d'entreprise pour l'aider à plancher sur ses propres dissensions.

Et maintenant, la **Constituante**. Dans le sérail, l'idée ne fait pas l'unanimité. Sans renier la méthode, le député radical Eric Golaz, la juge inadaptée à la **Constituante**: «Le remue-ménages est valable lorsque tous les participants recherchent un même but, comme ce fut le cas à la table ronde où la mission était simple: produire des économies. Pour la **Constituante**, le seul objectif commun est le nouveau texte de loi, c'est vague. En plus, je constate que les participants vont réfléchir sur tous les points chauds; or, ce sont précisément les sujets sur lesquels les gens se sont déjà positionnés avant l'élection. Le brainstorming aurait au contraire été utile s'il s'était agi de rechercher de nouveaux thèmes de réflexion.»

Tout compte fait assez «remonté», Eric Golaz conclut: «Je constate qu'il y a une tendance à nier le politique. On croit qu'il suffit de se mettre autour d'une table pour trouver des valeurs communes. Mais c'est oublier que les idées de gauche et de droite sont des valeurs constantes.»

Jacques Guyaz, ancien consultant, actuellement contrôleur de gestion à la ville de Lausanne, n'est pas du même avis: «Le remue-ménages est ancien, mais revient à la mode. On l'utilise en politique en cas de blocage, comme à la table ronde. Il permet de mettre les gens dans une position plus libre, notamment pour se distancier du discours traditionnel de leur parti.» Dans cette optique, la confidentialité s'avère capitale: «C'est même une condition de base.»

Engagé au Parti radical et acteur dans les réformes sanitaires, le psychiatre Pierre Vallon admet, pour sa part, qu'il a commencé par sourire du brainstorming de la **Constituante**. «Cette méthode, à ne pas confondre avec la thérapie de groupe, peut être utilisée sur tous les thèmes.» A titre d'exemple, le site britannique Business Owner's Toolkit enseigne aux petites entreprises que la technique a notamment été utilisée pour créer un nouveau thermos à fermeture automatique...

Et on va l'appliquer aux articles constitutionnels! «Je ne suis pas choqué, poursuit Pierre Vallon. En Suisse, on a un tel respect des institutions qu'il n'est pas facile de faire table rase avant de trouver de nouvelles idées.»

Lise Bourgeois